



PREFET DE L'ORNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'ORNE
NOR 2350-15-00032

**ARRETE MODIFIANT L'ARRETE DU
29 JUILLET 2011 MODIFIE PORTANT
RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU SAGE ORNE AMONT**

Le PREFET de l'ORNE
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le titre 1^{er} du livre II du Code de l'Environnement et notamment les articles L 212-3 et suivants,

VU le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et modifiant le Code de l'Environnement,

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2003 modifié fixant le périmètre d'élaboration du SAGE du bassin «Orne Amont»,

VU l'arrêté préfectoral du 8 Août 2005 modifié portant création de la Commission Locale de l'Eau,

VU l'arrêté préfectoral du 29 Juillet 2011 portant renouvellement de la Commission Locale de l'Eau modifié par arrêtés du 6 Août 2012, 4 décembre 2012 et 1^{er} septembre 2014,

VU la délibération du Conseil Départemental de l'Orne du 24 avril 2015,

CONSIDERANT le renouvellement général des conseils départementaux des 22 et 29 mars 2015,

CONSIDERANT la transformation de l'Association Régionale des Amis des Moulins Basse-Normandie en Association des Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et d'Ille-et-Villaine,

CONSIDERANT la dissolution du SIAEP de la région de SEES au 1^{er} janvier 2015,

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires de l'Orne,

ARRETE :

ARTICLE 1 – L'article 2 de l'arrêté NOR 2350-11-00050 du 29 Juillet 2011 modifié portant renouvellement de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin «Orne Amont» est modifié comme suit :

I - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (20 membres)

Ce collège est modifié comme suit :

Représentants du Conseil Départemental de l'Orne (2 membres) :

M. CLEREMBAUX

M. JIDOUARD

Représentants des structures intercommunales de l'Orne :

le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de la région de Sées est retiré du fait de sa dissolution au 1^{er} janvier 2015, au profit de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne déjà représentée. Les représentants des structures intercommunales de l'Orne sont donc dorénavant au nombre de 6 et le collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux compte dorénavant 19 membres.

Le reste des représentants de ce collège demeure inchangé.

II - Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées (11 membres)

L'Association Régionale des Amis des Moulins Basse-Normandie (1 représentant), est remplacée par l'Association des Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et d'Ille-et-Villaine (1 représentant).

Le reste des représentants de ce collège et les autres collèges de la CLE demeurent inchangés.

Une version consolidée à la date du présent arrêté est annexée à celui-ci.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr.

ARTICLE 3 – Les dispositions des autres articles de l'arrêté NOR 2350-11-00050 modifié demeurent inchangées.

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne, M. le Directeur Départemental des Territoires de ce département sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Alençon, le 5 JUIN 2015

Le Préfet,



Isabelle DAVID

5 JUN 2015
ANNEXE A L'ARRÊTÉ DU **MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA**
COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE ORNE AMONT
VERSION CONSOLIDÉE

I - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (19 membres)

Représentant du Conseil Régional de Basse-Normandie (1 membre)

Mme Sylvie ERRARD

Représentants du Conseil Départemental de l'Orne (2 membres)

M. CLEREMBAUX

M. JIDOUARD

Représentants nommés sur proposition de l'association des maires de l'Orne (10 membres)

M. Frédéric LEVEILLE Adjoint au Maire d'Argentan	M. Jacques GREARD Vice-président Argentan Intercom
M. Jacques MARTINEAU Maire de Putanges Pont Ecrepin	M. Bernard BALOCHE Vice-président CdC des Courbes de l'Orne
M. Eugène-Loïc ERMESENT Adjoint au Maire de Carrouges	M. Gérard GRANDSIRE Vice-Président CdC du Val d'Orne
M. Jean-Marie BISSON Maire de Sevrai	M. Stelliane BETTEFORT Membre CdC des Sources de l'Orne
M. Marc RICHARD Maire de Mortrée	M. Christophe COUVE Vice-président CdC du Pays du Haras du Pin

Représentants des structures intercommunales de l'Orne (6 membres)

Syndicat Mixte de l'Orne et de ses Affluents

Le Président ou son représentant

Syndicat Départemental de l'Eau

Le Président ou son représentant

Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Normandie-Maine

Mme Laure DUPONT

Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau potable du Houlme

Le Président ou son représentant en charge du suivi de la politique de préservation de la ressource

Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau potable de la Vallée de l’Orne

Le Président ou son représentant

Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau potable de la région d’Argentan

Le Président ou son représentant

II - Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées (11 membres)

Chambres consulaires et représentations professionnelles :

Chambre d’Agriculture de l’Orne (1 représentant),

Chambre de Commerce et d’Industrie de Flers – Argentan (1 représentant),

Groupe d’Exploitation Hydraulique Ouest d’E.D.F. Energie (1 représentant),

Associations et syndicats:

Fédération de l’Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (1 représentant),

Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM) de Basse-Normandie (1 représentant),

Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l’Orne (1 représentant),

Union Fédérale des Consommateurs de l’Orne – UFC Que Choisir (1 représentant),

Association Val d’Orne Environnement (1 représentant),

Association des Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et d’Ille-et-Villaine (1 représentant),

Union Départementale des Intérêts Aquatiques et Piscicoles de l’Orne.(1 représentant),

Comité Départemental de Canoë- kayak de l’Orne (1 représentant),

III - Collège des représentants de l’Etat et de ses établissements publics
(7 membres)

- M le Préfet du Bassin Seine-Normandie ou son représentant,
- M. le Préfet de l’Orne ou son représentant,
- M. le Directeur Territorial et Maritime des Rivières de Basse Normandie - Agence de l’Eau Seine Normandie ou son représentant,
- M. le Directeur Régional de l’Environnement, de l’aménagement et du logement de Basse Normandie ou son représentant,
- M. le Directeur Départemental des Territoires de l’Orne ou son représentant,
- M. le Directeur de l’Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie ou son représentant,
- M. le Délégué Régional de l’Office National de l’Eau et des Milieux Aquatiques ou son représentant